
 Périmètre au sein duquel s'applique le droit de préemption urbain

DEPARTEMENT de l'YVE COMUNE SAINT-DUEN-DU-TILLEUL Sur l'ensemble du territoire communal	 www.euclid-eurotop.fr 02 35 00 00 00 02 35 00 00 00 02 35 00 00 00	
Plan Local d'Urbanisme Périmètre où s'applique le droit de préemption urbain Pièce n°7 Echelle 1/5000		
<i>Porteur de Plan Local d'Urbanisme</i> Rédigé le Adopté le Approuvé le		Emblème de l'Etat Crédit de l'Etat
012 078 - Octobre 2013		